

Inventaire des instances Enseignement - Formation - Emploi

Vade-mecum - 30 juin 2013 Propositions de modifications au 8/12/2014

Ce vade-mecum¹ reprend :

- les objectifs du projet d'inventaire des instances Enseignement – Formation – Emploi
- les indications permettant de lire la fiche modèle intégrée à ce vade-mecum

C'est le mode d'emploi de l'inventaire.

1. Démarche et objectifs

En mai 2012, la CCFEE adoptait son 99^{ème} Avis intitulé « **Un Bassin de vie à Bruxelles ? Analyse critique et propositions** »². La première recommandation de cet avis suggérait :

« tout d'abord de procéder à un inventaire institutionnel de toutes les pièces de l'architecture bruxelloise dont le projet de Bassin de vie souligne à nouveau la complexité, particulièrement dans le domaine des articulations entre enseignement, formation et emploi. Cet inventaire, que la CCFEE propose de produire en collaboration avec le Conseil économique et social, le BNCTO et le Pacte territorial pour l'emploi, décrirait et analyserait les missions de l'ensemble des organismes qui interviennent en matière d'enseignement, de formation et d'emploi, et qui structurent les relations entre ces champs sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit de pouvoir disposer d'une vue globale du paysage, outil indispensable à d'éventuelles clarifications. »

Ce type d'inventaire avait déjà partiellement été réalisé dans « *Bruxelles sous la loupe* », publication du Centre de Documentation et de Coordination sociales, en décembre 2005³, à la demande de la CCFEE et du BNCTO. Actualiser un tel recueil devenait nécessaire.

Par ailleurs, ce besoin de « cartographier », d'identifier, répertorier les acteurs du paysage des relations entre enseignement qualifiant, formation et emploi est régulièrement exprimé dans différents cadres (Alliance Emploi-Environnement, PCUD-New Deal, 2013 Année des compétences), tant ce paysage -particulièrement complexe- est devenu obscur, parfois même pour les acteurs qui y figurent. Un tel outil s'avérait donc particulièrement utile pour clarifier le paysage, exposer les interactions et alimenter une réflexion relative à l'amélioration de l'« architecture » institutionnelle bruxelloise, régionale et communautaire.

Entretemps, le CEF avait, de son côté, lancé une démarche similaire de description de « l'architecture des conseils, commissions, comités » en Fédération Wallonie-Bruxelles (sur la base d'un premier listing déjà ancien).

Le CEF et la CCFEE ont alors décidé de travailler en synergie pour réaliser un inventaire commun qui s'est concentré sur les instances de « concertation » (au sens commun et générique du terme⁴) en matière d'enseignement, de formation et d'emploi, privilégiant l'enjeu de la « qualification ».

1

Auteurs : Maire-Anne-Garnier, Dominique Lamotte, Audrey Grandjean, Emmanuelle Pagnin, Jean-Pierre Malarme, Marc Thommès, Patrick Dezille & Donat Carlier.

2

A télécharger sur le site CCFEE : <http://www.ccfée.be/index.php?avis>

3

A télécharger sur le site CCFEE : <http://www.ccfée.be/download.php?9f39a3b10c175848feba97aae4fb10b9>)

4

et non au sens uniquement « paritaire » du terme « concertation » que, l'on appelle dans ce cas-là « sociale ».

**La démarche retenue s'articule en deux temps :**

1. Une description de chaque instance via des **fiches** (en format pdf)
2. La construction d'un paysage de la « concertation » sur la base d'une analyse de ces fiches.

Pour ce faire, les fiches sont également saisies dans une base de données ACCESS qui, en croisant certaines données, permet des lectures transversales. L'objectif est de dessiner un paysage global positionnant chaque instance (« une architecture ») et de mieux identifier les liens, les chevauchements, les carences...

Ces fiches sont aujourd'hui disponibles. Elles nécessiteront évidemment des précisions et des actualisations régulières. **Une première mise à jour, avec ajout de nouvelles fiches, a été opérée à l'automne 2014.**

Par la suite, le CEF et la CCFEE pourront envisager d'étendre leur démarche à :

- d'autres instances dont tout particulièrement celles agissant sur Bruxelles (notamment des instances néerlandophones), ces approfondissements étant assurés dans un travail commun avec le CESRBC et le BNCTO ;
- d'autres acteurs que les instances de type « conseils, commissions, comités ».

Ce travail d'affinage pourra évidemment se mener en collaboration, dans le cadre des dynamiques citées ci-dessus : Alliance Emploi-Environnement, 2013 Année des compétences, PCUD-New Deal...

2. Le choix des **56** instances⁵

Cet inventaire est le fruit d'une première sélection. 56 Instances ont été sélectionnées dans un listing initial de plus d'une centaine de conseils, commissions ou autres relevant essentiellement de l'enseignement, réalisé il y a plusieurs années par le CEF. Ce premier choix relève de l'intérêt du CEF et de la CCFEE, mais se base également sur différents critères dont :

- l'objet et les missions des instances : ce qui touche dans l'enseignement, la formation professionnelle et l'emploi (mais également l'insertion) à la formation qualifiante en priorité, et tout particulièrement la participation au pilotage de l'offre (les instances s'occupant de santé, d'éducation aux médias, des personnels enseignants...n'ont donc pas été retenues),
- la transversalité entre les domaines Enseignement-Formation-Emploi, mais également entre des types d'acteurs (exemple : les instances qui sont inter-réseaux). La liste des instances traitées commence d'ailleurs par la catégorie des « organes transversaux » qui se trouvent donc à cheval sur au moins deux des trois domaines.

D'autres instances n'ont pour l'instant pas été décrites, **car estimées trop informelles, ou rassemblant des acteurs trop atypiques dans une démarche de concertation (ex. : SFPME & EFP), ou des instances de suivi d'accords spécifiques (Conseil supérieur de l'architecture, Bruxelles Formation / enseignement, RPE...), des organes d'acteurs sectoriels (Fonds sectoriels, CDR, CDC), nombre d'acteurs locaux wallons (ex. Plates-formes territoriales de l'Alphabétisation), des instances internes à des acteurs déjà décrits (Conseil consultatif des centres IFPME,...).**

Elles pourront probablement l'être ultérieurement.

5

Qui on fait l'objet de 59 fiches : deux instances, le CVDC et le SFMQ, comprenant des instances internes à ce point différentes dans leurs compositions et missions, qu'il a semblé nécessaire de réaliser 2 fiches pour le CVDC et 3 pour le SFMQ.

3. Indications de lecture des fiches

Le modèle de fiche suivant a été progressivement construit et systématiquement utilisé :

Nom :		
Acronyme :		
Domaines	Autorité compétente et/ou de référence	
Formation Enseignement Qual. Emploi	Europe Fédéral Communauté flamande FWB Wallonie RBC COCOF Communauté germanophone VGC Sous – Régional Local	
Transversal oui non	Echelon territorial Wallonie - Bruxelles Flandre - Bruxelles Régional wallon Régional bruxellois /s-régional wallon /s-régional bruxellois	
Références légales <i>Type et date du texte fondateur.</i>		
Existence de références légales : oui non		
en activité effective		
Composition & Durée du mandat		
Paritaire Tripartite Absence des partenaires sociaux		
Niveaux d'intervention, Outputs et Missions * Stratégique (définition du Pourquoi) * Appui (définition du Comment) * Opérationnel (niveau de l'action) <i>Hiérarchiser les missions en fonction de leur importance</i>	Stratégique organisation de la concertation sociale planification générale co-élaboration des réglementations	Missions
	Appui pilotage de l'offre régie décisions sur les coopérations avis & recommandations issus de la concertation sociale avis & recommandations issus de la consultation expertise : outils & méthodes expertise : observation & analyse expertise : évaluation équipements informations et échanges	
Opérationnel planification opérationnelle exécution projets		
Activités complémentaires		
Liens formels <i>Que les organes extérieurs à celui qui est décrit, entretenant des liens réguliers et officiels avec celui-ci</i>		Instances internes <i>Que les instances dépendant directement de l'instance décrite</i>
Commentaires <i>Concerne l'avenir, Éléments de prospective</i>		
Plus d'infos (Site web...)		



Précisions sur les catégories :

Nom : dénomination officielle (et commune)

Acronyme : utilisé officiellement (ou, *en italique*, construit pour les besoins de cet inventaire)

Domaines : Le ou les domaines officiels de compétence de l'instance. Il ne s'agit donc pas forcément des domaines que les Membres de l'instance représentent. Il est spécifiquement indiqué lorsque l'instance décrite ne considère **que l'enseignement qualifiant**.

Transversale : oui/non

Une instance transversale est une instance active dans plusieurs domaines. Si dans la catégorie « Domaines » plusieurs cases sont cochées, l'instance est donc « Transversale ».

Autorité compétente et/ou de référence

Une instance peut avoir une ou plusieurs autorités « compétentes ». Les autorités compétentes sont les autorités de tutelle. Les autorités de référence sont liées par des accords à l'instance. Dans les fiches, **la ou les autorités compétentes sont soulignées et mises en gras**.

Echelon territorial

C'est le périmètre géographique d'action de l'instance. Il est possible que plusieurs cases soient cochées, par exemple « régional bruxellois » et « sous-régional wallon » pour les IPIEQ, les CZA...

Références légales

Le texte légal à la base de la création de l'instance, ainsi que la dernière modification, avec un lien permettant de le consulter, et le cas échéant, la version coordonnée des modifications. **À défaut, c'est un autre politique, comme un accord de majorité, qui est mentionné.**

Activité effective

Case cochée « Oui » si l'instance a produit quelque chose depuis au moins 2 ans.

Composition et durée du mandat

Le nombre et la particularité des Membres, effectifs, invités, experts, ... La durée du mandat n'a pas toujours pu être précisée.

Paritaire : oui/non

Une instance paritaire est composée uniquement de représentants des employeurs et de représentants des travailleurs, en nombre égal (ex : le CESRBC). Notons toutefois que ce type d'instances peut comporter des membres avec voix consultative (représentants de Gouvernements, représentants de l'Administration...).

Tripartite : oui/non

Une instance tripartite est composée de représentants du Gouvernement et des partenaires sociaux (ex : le CBCES).

Absence des partenaires sociaux : oui/non

Est coché « oui » pour les instances où les partenaires sociaux n'ont pas voix délibérative.

Types d'outputs

Les outputs correspondent à ce qui est produit par l'instance. Cela peut être des avis, des réglementations, de la mise en œuvre de projet, un pilotage des collaborations...

- **Organisation de la concertation sociale** : production transversale sur un territoire de la concertation sociale au sens paritaire du terme.
- **Planification générale** : élaboration des grands plans de développement au niveau d'un territoire (type Plan Marshall, Plan Régional de Développement Durable, PCUD-New Deal...).
- **Co-élaboration des réglementations** : production par les partenaires sociaux de réglementations avec les Gouvernements concernés (normes salariales etc...).
- **A ajouter : Prospective** : élaboration d'anticipations sur l'éventail des futurs possibles des problèmes sociaux et des politiques, et transposition dans des scénarios (voire des priorités)



inclut

- la production d'instruments d'analyse (indicateurs, cartographie, cadastre, tableau de bord...),
- des décisions de programmation des offres, en ce compris les agréments, habilitations, reconnaissances et autorisations,
- la production d'avis et recommandations sur les agréments, habilitations, reconnaissances et autorisations,
- la conception, l'organisation et le suivi de l'opérationnalisation (appelée « régie » dans les OIP régisseurs-ensembliers, voir ci-dessous),
- des décisions de coopérations
- ainsi que l'évaluation.

Le pilotage des actions des opérateurs d'un (ou plusieurs) champ(s) se réfère aux orientations stratégiques d'un territoire donné, ce pilotage dans un cadre stratégique prédéfini permettant la régulation du (des) champ(s) concerné(s).

Sont inclus dans cet output toutes les instances qui sont en charge par la loi de la régulation d'une offre, mais également celles qui y contribuent par exemple via un appui au pilotage (Bassins de vie).

- **Régie⁶** : conception, organisation et suivi de l'opérationnalisation des politiques publiques par les acteurs d'un champ (emploi, formation, insertion...). La Régie est une mission confiée à un service public. Elle porte sur l'opérationnalisation uniquement et participe du pilotage dont ce service public a la charge (en ce sens, elle comprend également des évaluations et concertations).
- **Décisions sur les coopérations** : élaboration et suivi de collaborations structurelles (par exemple entre 2 opérateurs). Elles participent également du pilotage de l'offre.
- **Avis & recommandations issus de la concertation sociale** : avis, recommandations, voire propositions (tout type de réflexion non décisionnelle sur saisine ou d'initiative) émanant exclusivement d'organes paritaires.
- **Avis & recommandations issus de la consultation** : avis, recommandations, voire propositions (tout type de réflexion non décisionnelle sur saisine ou d'initiative) émanant d'organes dont la composition est plus large que paritaire. Les avis et recommandations peuvent porter sur des agréments et dès lors participer du pilotage de l'offre. Ils sont demandés par le politique ou pris d'initiative et adressés notamment aux pouvoirs politiques.
- **Expertise : outils & méthodes** : production d'instruments méthodologiques et de référentiels.
- **Expertise : observation & analyse** : production d'analyses quantitatives ou qualitatives sans but d'évaluation.
- **Expertise : évaluation** : processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations (suffisamment pertinentes, fiables et valides) et à confronter ces informations à un ensemble de critères adéquats à des objectifs fixés⁷, en vue de porter un jugement sur une action (une politique, un dispositif, un projet...), permettant d'éclairer toute décision visant à l'améliorer.
- **Equipements** : décisions portant sur l'utilisation partagée d'équipements.
- **Informations et échanges** : partage d'informations et/ou activités de promotion, voire de représentation.
- **Planification opérationnelle** : planification au niveau d'une institution, d'un organisme, d'un opérateur.
- **Exécution** : mise en œuvre d'actions sur le terrain (dans les établissements, les centres, auprès des publics, etc.) en exécution de décisions.
- **Projets** : mise en œuvre de projets d'initiative.

6

Le contrat de gestion de Bruxelles Formation définit son rôle de Régisseur comme suit : « Fonction par laquelle BRUXELLES FORMATION conçoit et structure l'exécution d'actions découlant de ses missions, coordonne et évalue les actions menées par les partenaires au regard des missions de BRUXELLES FORMATION pour en maximiser la contribution et organise toutes les concertations nécessaires ».

7

Fixés au départ ou ajustés en cours de route



Niveaux d'intervention

Les outputs précités se situent à différents niveaux :

1. Niveau Stratégique :

- Niveau de définition des grandes orientations, des priorités et des objectifs généraux des politiques publiques qui ont une portée soit régionale soit communautaire et qui concernent tous les acteurs d'un ou de plusieurs domaines.
- Le niveau stratégique ne correspond pas aux plans stratégiques d'entreprises qui concernent uniquement un organisme dans un secteur d'activité précis.

2. Niveau d'Appui :

- Niveau de la définition des méthodes, moyens et processus nécessaires à la réalisation des objectifs stratégiques.
- Niveau du cadrage des coopérations, du support et de la production de savoirs et connaissances servant d'appui à ces coopérations.

3. Niveau opérationnel :

- Niveau de l'action, de l'exécution et de la mise en œuvre.

Ces trois niveaux pourraient à l'avenir être revus en rapport avec les fonctions du système d'EPF identifiées dans la note analytique.

Missions

Les missions correspondent à ce qui est attendu de l'instance de manière officielle. Les missions se trouvent en principe dans les textes fondateurs de l'instance.

Activités complémentaires

Permet de compléter les 2 catégories précédentes (outputs et missions). Parfois, une instance peut avoir des activités annexes, hors décret, en lien avec un accord de coopération spécifique... Possibilité de préciser des activités importantes pour l'instance et qui ne sont ni dans ses missions, ni proposées dans la liste d'outputs à cocher.

Liens formels

Les noms (ou acronymes) des instances qui ont un lien officiel et régulier avec l'instance décrite.

Instances internes

Les instances qui dépendent directement de l'instance décrite. Cela peut être des GT (groupe de travail), des Chambres, des Commissions internes, ...

Commentaires : les développements prévus de l'instance, les enjeux et projets en cours... Ce sont des informations de nature prospective.

Plus d'info : Site web...

**VERSUS de la fiche : les Catégories d'acteurs représentés :**Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Ce sont les secteurs ou domaines représentés dans l'instance par les Membres. Cette liste permet de compléter de manière plus systématique la liste des Membres renseignée au recto.

Conseil de l'Éducation
et de la Formation

<input type="checkbox"/> XFER	Gouvernement	<input type="checkbox"/> XFER	Gouvernement flamand
		<input type="checkbox"/> XFER	Gouvernement wallon
		<input type="checkbox"/> XFER	Gouvernement bruxellois
		<input type="checkbox"/> XFER	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
		<input type="checkbox"/> XFER	Collège de la COCOF
		<input type="checkbox"/> XFER	Collège de la VGC
		<input type="checkbox"/> XFER	Gouvernement germanophone
		<input type="checkbox"/> XFER	Organisation syndicale
<input type="checkbox"/> XFER	Organisation patronale	<input type="checkbox"/> XFER	interprofessionnelle
		<input type="checkbox"/> XFER	sectorielle
<input type="checkbox"/> XFER	Enseignement	<input type="checkbox"/> XFER	interprofessionnelle
		<input type="checkbox"/> XFER	sectorielle
		<input type="checkbox"/> XFER	des classes moyennes
		<input type="checkbox"/> XFER	Acteur de terrain (école, direction, enseignant...)
		<input type="checkbox"/> XFER	Association de parents d'élèves
		<input type="checkbox"/> XFER	Réseau - Enseignement obligatoire
		<input type="checkbox"/> XFER	Réseau – Enseignement supérieur
<input type="checkbox"/> XFER	Formation	<input type="checkbox"/> XFER	Réseau - Enseignement de promotion sociale (EPS)
		<input type="checkbox"/> XFER	Université
		<input type="checkbox"/> XFER	Fédération d'étudiants
<input type="checkbox"/> XFER	Emploi	<input type="checkbox"/> XFER	Service public de Formation professionnelle
<input type="checkbox"/> XFER	Insertion Socioprofessionnelle (ISP)	<input type="checkbox"/> XFER	Formation des Classes moyennes
<input type="checkbox"/> XFER	Alphabétisation	<input type="checkbox"/> XFER	Service Public d'Emploi (SPE)
<input type="checkbox"/> XFER	Action sociale		
<input type="checkbox"/> XFER	Développement économique		
<input type="checkbox"/> XFER	Administration	<input type="checkbox"/> XFER	Administration enseignement
		<input type="checkbox"/> XFER	Administration emploi
		<input type="checkbox"/> XFER	Administration formation
<input type="checkbox"/> XFER	Observatoire / Expert		
<input type="checkbox"/> XFER	Instance de concertation		
<input type="checkbox"/> XFER	Monde psycho-médico-social		
<input type="checkbox"/> XFER	Education permanente		
<input type="checkbox"/> XFER	Organisation de Jeunesse		